



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2010

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, mardi le 7 septembre 2010, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay, sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

Mme Claire Coulombe, greffière, est aussi présente.

Mmes Nicole Bouffard, trésorière, Carine Lachapelle, directrice adjointe du Service d'urbanisme et Sophie LaBeaume, directrice adjointe du Service des loisirs et de la culture, ainsi que M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, sont également présents jusqu'à 19h50.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

316/07-09-10

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2010
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 août 2010
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire ajournée du 16 août 2010

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois d'août 2010

#### **C Gestion administrative**

1. Bail du local 201 de l'Édifce Félix-Gabriel-Marchand
2. Bail du local 202 de l'Édifce Félix-Gabriel-Marchand
3. Bail du local 203 de l'Édifce Félix-Gabriel-Marchand
4. Création d'un poste de responsable des questions Famille et Aînés et nomination d'un responsable
5. Embauche d'une remplaçante au poste de commis comptable temporaire

#### **D Contrats et appels d'offres**

1. Appel d'offres numéro 2010-12 : Travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Remplacement du système de réfrigération de l'aréna et récupération d'énergie : Approbation des devis de soumission
2. Appel d'offres numéro 2010-13 : Travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Agrandissement et rénovations touchant l'enveloppe et la rampe d'évacuation : Approbation des devis de soumission et addenda # 1 en architecture
3. Appel d'offres numéro 2010-14 : Travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Installation d'un ascenseur : Approbation des devis de soumission



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2010

**E Avis de motion**

1. Règlement décrétant les règles sur le brûlage

**F Adoption des règlements**

**G Sécurité publique**

**H Transport routier**

1. Équitation sur des chemins entretenus par le MTQ
2. Demande au MTQ pour asphaltage de la route 117 avant sa reprise
3. Acquisition de 2 poteaux de métal avec luminaires
4. Déneigement du secteur du Lac McCaskill
5. Entretien des chemins de dessertes (secteurs centre et sud)

**I Hygiène du milieu**

1. RIDR : Élargissement du mandat du comité de valorisation
2. Centre de traitement de boues de fosses septiques
3. Travaux au puits numéro 2 secteur L'Annonciation

**J Urbanisme et mise en valeur du territoire**

1. Installation d'un cube Morency au Lac de la Haie
2. Demande à la CPTAQ
3. Formation dispensée par L'Association québécoise d'urbanisme
4. Demande de la Société pour la protection du bassin versant de la rivière Maskinongé (PROMA)

**K Loisirs et culture**

1. Camp de jour Le Prisme

**L Divers**

1. Formation – Établissement La Macaza

**Période de questions du public**

**M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

**ADOPTÉE**

317/07-09-10

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2010**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2010 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

**ADOPTÉE**

318/07-09-10

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 AOÛT 2010**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 août 2010 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2010

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 août 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

**ADOPTÉE**

319/07-09-10

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE DU 16 AOÛT 2010**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire ajournée au 16 août 2010 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire ajournée au 16 août 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

**ADOPTÉE**

#### **Période de questions du public**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

**Note :** Mmes Nicole Bouffard, Carine Lachapelle et Sophie LaBeaume ainsi que M. Michel Robidoux quittent la séance. Il est 19h50.

### **GESTION FINANCIÈRE**

320/07-09-10

### **ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS D'AOÛT 2010**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes d'août 2010 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 12078 à 12591) :	224 673,34 \$
Remises fédérales et provinciales :	78 797,83 \$
Comptes courants (ch. # 101251 à 101511) :	1 150 054,54 \$
Total :	1 453 525,71 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2010

### GESTION ADMINISTRATIVE

321/07-09-10

#### BAIL DU LOCAL 201 DE L'ÉDIFICE FÉLIX-GABRIEL- MARCHAND

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement du bail du local 201 de l'Édifice Félix-Gabriel-Marchand avec la MRC d'Antoine-Labelle pour une période de trois (3) ans au montant de 820,00 \$ par mois, plus les taxes applicables, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, de 840,00 \$ par mois, plus les taxes applicables, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012 et de 860,00 \$ par mois, plus les taxes applicables, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer ledit bail pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

322/07-09-10

#### BAIL DU LOCAL 202 DE L'ÉDIFICE FÉLIX-GABRIEL- MARCHAND

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement du bail du local 202 de l'Édifice Félix-Gabriel-Marchand avec le député de Labelle pour une période de trois (3) ans au montant de 340,00 \$ par mois, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, de 350,00 \$ par mois, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012, et de 360,00 \$ par mois, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer ledit bail pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

323/07-09-10

#### BAIL DU LOCAL 203 DE L'ÉDIFICE FÉLIX-GABRIEL- MARCHAND

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement du bail du local 203 de l'Édifice Félix-Gabriel-Marchand avec le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle pour une période de trois (3) ans au montant de 380,00 \$ par mois, plus les taxes applicables, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, de 390,00 \$ par mois, plus les taxes applicables, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012 et de 400,00 \$ par mois, plus les taxes applicables, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer ledit bail pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

324/07-09-10

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2010

### **CRÉATION D'UN POSTE DE RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLE ET AINÉS ET NOMINATION D'UN(E) RESPONSABLE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De procéder à la création d'un poste de responsable des questions Famille et Aïnés.

De nommer Mme Diane Gargantini, conseillère municipale, au poste de responsable des questions Famille et Aïnés.

**ADOPTÉE**

325/07-09-10

### **EMBAUCHE D'UNE REMPLACANTE AU POSTE DE COMMIS COMPTABLE TEMPORAIRE**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'embauche de Mme Ginette Ragot à titre de remplaçante au poste de commis-comptable temporaire conformément aux dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

**ADOPTÉE**

### **CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

326/07-09-10

### **APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2010-12 : TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE : REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DE L'ARÉNA ET RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE : APPROBATION DES DEVIS DE SOUMISSION**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs au dossier en titre faisant partie de l'appel d'offres numéro 2010-12, incluant entre autres, l'avis de soumission daté du 16 août 2010, l'appel d'offres numéro 2010-12 portant le dossier numéro LT123739, lot 1, le cahier des charges, la formule et le bordereau de soumission, tous les autres documents de soumission se rapportant à l'appel d'offres numéro 2010-12 et les plans numéros M-1, M-2, M-3, M-4, M-5, M-6 et E-1, tels que préparés par la firme GENIVAR, et la Ville.

**ADOPTÉE**

327/07-09-10

### **APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2010-13 : TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE : AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATIONS TOUCHANT L'ENVELOPPE ET LA RAMPE D'ÉVACUATION : APPROBATION DES DEVIS DE SOUMISSION ET ADDENDA # 1 EN ARCHITECTURE**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs au dossier en titre faisant partie de l'appel d'offres numéro 2010-13, incluant entre autres, l'avis de soumission daté du



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2010

16 août 2010, l'appel d'offres numéro 2010-13 portant le dossier numéro 10015-2, lot 2, le cahier des charges, la formule de soumission et ses annexes, tous les autres documents de soumission se rapportant à l'appel d'offres numéro 2010-13 et les plans numéros 1 à 4 ainsi que A-5, A-6 et A-7 tels que préparés par la firme Jean-François Parent, architecte et les plans numéros ST-1, ST-2, ST-3 et ME-1, ME-2, ME-3 et AM-1, tels que préparés par la firme GENIVAR, et la Ville.

D'approuver l'addenda numéro 1 en architecture daté du 31 août 2010 préparé par la firme Jean-François-Parent architecte, relatifs à l'appel d'offres en cours numéro 2010-13 pour des travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge consistant à l'agrandissement et les rénovations touchant l'enveloppe et la rampe d'évacuation.

**ADOPTÉE**

328/07-09-10

**APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2010-14 : TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE : INSTALLATION D'UN ASCENSEUR : APPROBATION DES DEVIS DE SOUMISSION**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs au dossier en titre faisant partie de l'appel d'offres numéro 2010-14, incluant entre autres, l'avis de soumission daté du 16 août 2010, l'appel d'offres numéro 2010-14 portant le dossier numéro 10015-3, lot 3, le cahier des charges, la formule de soumission et ses annexes, tous les autres documents de soumission se rapportant à l'appel d'offres numéro 2010-14 et les plans numéros A-1, A-2 et A-3, tels que préparés par Jean-François Parent, architecte, ST-1, ME-1 et ME-2, tels que préparés par la firme GENIVAR, et la Ville.

**ADOPTÉE**

**AVIS DE MOTION**

AVIS DE MOTION

**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES SUR LE BRÛLAGE**

M. le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil du règlement numéro 169 décrétant les règles sur le brûlage.

**TRANSPORT ROUTIER**

329/07-09-10

**ÉQUITATION SUR DES CHEMINS ENTRETENUS PAR LE MTO**

**CONSIDÉRANT** que la Ville a reçu des plaintes relativement à la présence de chevaux avec cavaliers sur la rue L'Annonciation ainsi que sur le boulevard Fernand-Lafontaine;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 295 du Code de la sécurité routière, la personne responsable de l'entretien d'un chemin public peut, au moyen d'une signalisation appropriée, interdire l'équitation ou la restreindre à une partie du chemin public ;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 496 du Code de la sécurité routière, nul ne peut faire de l'équitation sur toute partie de chemin public où une signalisation l'interdit;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2010

**CONSIDÉRANT** que la rue L'Annonciation Nord et Sud ainsi qu'une section du boulevard Fernand-Lafontaine sont sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec :

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De demander au ministère des Transports du Québec de procéder à l'installation d'une signalisation interdisant l'équitation sur la rue L'Annonciation Nord et Sud ainsi que sur la section du boulevard Fernand-Lafontaine dont ils ont la responsabilité.

### ADOPTÉE

330/07-09-10

### DEMANDE AU MTO POUR ASPHALTAGE DE LA ROUTE 117 AVANT SA REPRISE

**CONSIDÉRANT** qu'après la fin des travaux relatifs à la déviation de la route 117, le ministère des Transports remettra à la Ville la section de route à l'intérieur du contournement;

**CONSIDÉRANT** que pour que la Ville prenne cette section de route à sa charge, il faudra que celle-ci soit en excellente condition;

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De demander au ministère des Transports du Québec de procéder, avant de la céder à la Ville, au pavage ainsi qu'à l'aménagement des accotements de toute la section de la rue L'Annonciation Nord et Sud qui n'aura pas déjà été fait lors des travaux exécutés conjointement entre la Ville et le MTQ.

### ADOPTÉE

331/07-09-10

### ACQUISITION DE 2 POTEAUX DE MÉTAL AVEC LUMINAIRES

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'acquisition de 2 poteaux de métal avec luminaires supplémentaires pour les travaux au centre-ville au coût de 5 750,00\$ chacun plus les taxes.

D'autoriser l'installation des luminaires par un électricien.

Que les coûts reliés à cette acquisition soient pris à même le règlement d'emprunt numéro 118 de la Ville.

### ADOPTÉE

332/07-09-10

### DÉNEIGEMENT DU SECTEUR DU LAC MCCASKILL

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2010

Que la Ville de Rivière-Rouge accepte de renouveler l'entente de déneigement de 3,71 kilomètres de chemin dans le secteur du Lac McCaskill avec la Municipalité de L'Ascension pour l'année 2010-2011 au taux de 2 960,00 \$ du kilomètre, plus les taxes.

### ADOPTÉE

333/07-09-10

#### ENTRETIEN DES CHEMINS DE DESSERTES (SECTEURS CENTRE ET SUD)

**CONSIDÉRANT** que la Ville a conclu une entente relative à l'entretien du chemin de desserte dans le secteur nord du contournement sur une longueur de 2,5 kilomètres à partir de la route 321 jusqu'à la tour de communications appartenant à Rogers communications;

**CONSIDÉRANT** qu'aucune entente n'est intervenue concernant les 2 autres chemins de desserte situés au centre et au sud du contournement;

#### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De demander au ministère des Transports du Québec comment il entend procéder à l'entretien des chemins de desserte situés au centre et au sud du contournement, représentant respectivement une longueur approximative de 1,150 et 0,4 kilomètres.

### ADOPTÉE

#### HYGIÈNE DU MILIEU

334/07-09-10

#### RIDR : ÉLARGISSEMENT DU MANDAT DU COMITÉ DE VALORISATION

**ATTENDU QUE** les municipalités membres de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge ont signé la «Charte sur la réduction des matières destinées à l'enfouissement »;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration de la RIDR a adopté à l'unanimité la résolution #R.2705.10.05.19, telle résolution créant le « Comité de Valorisation » composé d'élus et de ressources techniques et dont le mandat consiste à trouver une technologie de valorisation des matières destinées à l'enfouissement qui répondra aux besoins et réalités de tout le territoire desservi par la RIDR;

**ATTENDU QUE** les membres du « Comité de valorisation » proposent d'élargir le mandat en y introduisant, outre la recherche d'une technologie de valorisation des matières destinées à l'enfouissement, l'engagement d'une firme pour la réalisation de la caractérisation des matières résiduelles produites sur le territoire de la RIDR;

**ATTENDU QUE** les membres du « Comité de Valorisation » recommandent d'aller en appel d'offres afin de s'adjoindre les services professionnels d'une firme qui exécutera la réalisation de la caractérisation des matières résiduelles produites sur le territoire;

**ATTENDU QUE** la MRC des Laurentides et la MRC des Pays-d'en-Haut disposent des sommes nécessaires pour l'embauche d'une telle firme pour l'année 2010;





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2010

**ATTENDU QUE** des démarches seront entreprises auprès des cinq (5) municipalités de la Rouge, (Rivière-Rouge, L'Ascension, Lac-Saguay, Nominique et La Macaza) afin qu'elles contribuent financièrement à l'embauche d'une firme, au même titre que les deux (2) MRC et ce, pour l'année 2010;

**ATTENDU QUE** le principe d'une contribution en proportion du tonnage a été retenu afin de défrayer les coûts pour les services professionnels précités;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

1. D'élargir le mandat du « Comité de valorisation » en y introduisant, outre la recherche d'une technologie de valorisation des matières destinées à l'enfouissement, l'engagement d'une firme pour la réalisation d'une caractérisation des matières résiduelles produites sur le territoire;
2. D'aller en appel d'offres afin d'octroyer un mandat pour la caractérisation des matières résiduelles;
3. Que les municipalités de la Rouge (Rivière-Rouge, La Macaza, Lac-Saguay, Nominique et L'Ascension) s'engagent financièrement, au même titre que la MRC des Pays-d'en-Haut et que la MRC des Laurentides, à défrayer les coûts, sur le principe d'une contribution en proportion du tonnage, pour le mandat qui sera accordé à une firme professionnelle dans l'exécution de la caractérisation des matières résiduelles produites sur le territoire de la RIDR;
4. Que le personnel technique du « Comité de valorisation » valide le devis de caractérisation pour une présentation au prochain « Comité Valorisation ».

### **ADOPTÉE**

335/07-09-10

### **CENTRE DE TRAITEMENT DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES**

**CONSIDÉRANT** que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a procédé à des études de faisabilité relatives à l'implantation d'un site de traitement des boues septiques et que celles-ci s'avèrent concluantes;

**CONSIDÉRANT** que, suite à ces résultats, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a demandé à la Ville si elle était intéressée par ce projet;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Rivière-Rouge est membre de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge et que celle-ci a pour objet la gestion globale des matières résiduelles;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'informer la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre que la Ville de Rivière-Rouge n'est pas intéressée à leur projet de traitement des boues de fosses septiques.

### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

336/07-09-10

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2010

### TRAVAUX AU PUIT NUMÉRO 2 SECTEUR L'ANNONCIATION

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser des travaux de remplissage du tubage du puits numéro 2 dans le secteur L'Annonciation avec de la silice par Les entreprises B. Champagne inc. au coût de 6 200,00 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

### URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

337/07-09-10

### INSTALLATION D'UN CUBE MORENCY AU LAC DE LA HAIE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'installation d'un cube Morency au Lac de la Haie par les employés de la Ville au coût approximatif de 1 200,00 \$ plus les taxes applicables et le coût du certificat d'autorisation.

D'autoriser Mme Amélie Vaillancourt-Lacas du Service d'urbanisme, à présenter la demande d'autorisation nécessaire à la réalisation de ces travaux.

**ADOPTÉE**

338/07-09-10

### DEMANDE À LA CPTAQ

**ATTENDU** qu'une demande d'usage à des fins autres qu'agricole (numéro #AGR.09.2010/01) a été déposée au Service d'urbanisme de la Ville de Rivière-Rouge en date du 1<sup>er</sup> septembre 2010;

**ATTENDU** que cette demande vise l'achat par le demandeur d'une superficie de 59.19 hectares constituant la terre sous le matricule 9845-92-4030 et constitué d'une partie du lot 59-B et du lot 60 du Rang Nord Est de la Rivière Rouge dans le Canton de Marchand;

**ATTENDU** que la demande d'autorisation vise la construction d'une résidence permanente en zone agricole de maintien;

**ATTENDU** que le demandeur entend maintenir et pratiquer un usage agricole sur l'ensemble de la propriété;

**ATTENDU** que le faible potentiel agricole ne favorise que de l'agriculture artisanale;

**ATTENDU** que l'ajout d'un nouvel exploitant désireux de maintenir un usage agricole a un effet positif sur le dynamisme agricole de ce secteur;

**ATTENDU** que la présente demande est conforme aux dispositions prévues aux plans et règlements de zonage de la Ville de Rivière-Rouge;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2010

Que la Ville de Rivière-Rouge appuie la demande numéro #AGR.09.2010/01 et incite la Commission de Protection du Territoire Agricole à statuer favorablement à cette demande.

### ADOPTÉE

339/07-09-10

#### FORMATION DISPENSÉE PAR L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conseillère Diane Gargantini ainsi que les conseillers Normand Girouard et Normand Gravel à participer à la session de formation portant sur le plan d'urbanisme dispensée par l'Association québécoise d'urbanisme, qui aura lieu le 23 octobre 2010 à Acton Vale.

De leur rembourser les frais encourus sur présentation de pièces justificatives, conformément à la politique de remboursement en vigueur.

### ADOPTÉE

340/07-09-10

#### DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE MASKINONGÉ (PROMA)

**CONSIDÉRANT** que la Société pour la protection du bassin versant de la rivière Maskinongé (PROMA) a demandé une contribution financière à la Ville;

**CONSIDÉRANT** que la Ville ne voit pas la pertinence de faire partie de cet organisme étant donné que le territoire desservi par celle-ci ne la concerne pas et qu'elle fait déjà partie de l'organisme de bassin versant des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De refuser la demande de la Société pour la protection du bassin versant de la rivière Maskinongé (PROMA).

### ADOPTÉE

#### LOISIRS ET CULTURE

341/07-09-10

#### CAMP DE JOUR LE PRISME

**CONSIDÉRANT** que la Ville a déjà autorisé (résolution numéro 270/05-07-10) le paiement d'une contribution financière pour l'inscription de deux (2) enfants de Rivière-Rouge au camp de jour Le Prisme au coût de 150,00 \$ chacun, mais qu'en fait quatre (4) enfants de Rivière-Rouge ont participé à ce camp;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2010

D'autoriser le paiement d'une facture supplémentaire de 300,00 \$, représentant la contribution financière de la Ville relativement à l'inscription de deux (2) autres enfants de Rivière-Rouge au camp de jour été 2010 pour enfants handicapés offert par le camp de jour Le Prisme, Regroupement des personnes handicapées de la région de Mont-Laurier.

**ADOPTÉE**

### **DIVERS**

342/07-09-10

### **FORMATION – ÉTABLISSEMENT LA MACAZA**

**CONSIDÉRANT** que suite à une demande initiale de l'Établissement de La Macaza adressée au CEGEP de Mont-Laurier, un programme de formation pour des jeunes de la région a été mis sur pied afin qu'ils puissent occuper des postes d'agents de correction à l'établissement La Macaza;

**CONSIDÉRANT** que, selon les informations que nous avons reçues, ce programme doit prendre fin au printemps 2011;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Rivière-Rouge considère ce programme exemplaire, car il permet à des jeunes de notre région de travailler et de demeurer dans leur région d'origine;

**CONSIDÉRANT** que tout récemment, le gouvernement du Canada a annoncé l'agrandissement de plusieurs établissements dont celui de La Macaza et que, par conséquent, de nombreux emplois seront probablement créés au cours des prochaines années;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyée par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De demander à ce que le programme technique d'intervention en délinquance soit reconduit ou maintenu et ce, afin de permettre que les jeunes continuent d'avoir accès à cette formation pour ensuite occuper des postes de qualité dans leur région.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC d'Antoine-Labelle et à toutes les municipalités qui en sont membre, aux Municipalités de Labelle, La Minerve et La Conception, au CEGEP de Mont-Laurier, ainsi qu'au Comité consultatif des citoyens de l'établissement de La Macaza.

Qu'une copie de la présente résolution soit également transmise à la députée fédérale de notre circonscription, Mme Johanne Deschamps, au député provincial, M. Sylvain Pagé et finalement, à la ministre responsable de notre région, Mme Michelle Courchesne.

**ADOPTÉE**

### **Période de questions du public**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.



No de résolution  
ou annotation

**343/07-09-10**

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2010

### **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De lever la séance ordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h45.

**ADOPTÉE**

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.**

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE**

\_\_\_\_\_  
**Déborah Bélanger**

\_\_\_\_\_  
**Claire Coulombe**